

K-G PACKAGING
8001 KEELE STREET, P.O BOX 89
CONCORD; L4K 1Y8; ONTARIO

PRODUIT: 0901-14-010 40-026 ELECTRICAL RED FINISH PAINT 340g

Section 01: IDENTIFICATION DU PRODUIT CHIMIQUE ET DE LA SOCIÉTÉ

FABRICANT..... K-G PACKAGING INC.
8001 KEELE STREET P.O. BOX 89
ONTARIO
CANADA
L4K 1Y8
CANUTEC EMERGENCY #:1-613-996-6666(24HR)
0901-14-010 40-026 ELECTRICAL RED FINISH PAINT 340g

NOM CHIMIQUE..... ALKYDE ENDUIRE.
FAMILLE CHIMIQUE..... NON APPLICABLE.
POIDS MOLECULAIRE..... MELANGE.
FORMULE CHIMIQUE..... 0901-14-010 40-026 ELECTRICAL RED FINISH PAINT 340g
NOMS DE MARQUE ET SYNONYMES..... PEINTURE DE JET.
USAGE DE PRODUIT..... F 14-437B.
LIVRE DE FORMULA/LAB #.....

Section 02: COMPOSITION/INGREDIENTS SUR LES COMPOSANTS

INGREDIENTS DANGEREUX	%	LIMITES D'EXP	#C.A.S.	DL/50, VOIE, ESPECE	CL/50 VOIE, ESPECE
ACETONE	15-40	750 ppm	67-64-1	>9750 mg/kg RAT - ORALE	>16000 ppm (4 h) RAT - INHAL
XYLENE	5-10	100 ppm	1330-20-7	4.3 g/kg RAT - ORALE	6350 ppm (4 h) RAT - INHAL
ETHYLBENZENE	1-5	100 ppm	100-41-4	5460 mg/kg RAT-ORALE	NON DISPONIBLE
ACETATE DE L'ETHER DU PROPYLENE GLYCOL	1-5	100	108-65-6	8500 mg/kg RAT - ORALE	>4345 ppm (6 h) RAT - INHAL
METHYLETHYLCEtone	1-5	200 ppm	78-93-3	3400 mg/kg RAT - ORALE	8000 ppm (8 h) RAT - INHAL
VM&P NAPHTHA	1-5	300 ppm	64742-89-8	NON DISPONIBLE	3400 ppm (4h) RAT - INHAL
ESSENCE MINERALE	1-5	100 ppm	64742-47-8	>5000 mg/kg RAT - ORALE	1400 ppm/4H RAT - INHAL
ISOBUTANE	5-10	1000 ppm	75-28-5	NON APPLICABLE	142,500 ppm (4h) RAT - INHAL
PROPANE	10-30	1000 ppm	74-98-6	NON APPLICABLE	NON DISPONIBLE

Section 03: IDENTIFICATION DES DANGERS

VOIE DE PENETRATION
INGESTION..... PEUT CAUSER DES MAUX DE TETE, DES NAUSEES, DES VOMISSEMENTS ET DES FAIBLESSES.

INHALATION AIGUE..... IRRITE LES VOIES RESPIRATOIRES. AGENT(S) DE PROPULSION - SIMPLE ASPHYXIANT.

CONTACT AVEC LES YEUX..... PEUT CAUSER DES IRRITATION.

ABSORPTION PAR LA PEAU..... AUCUNE DONNEES DISPONIBLE POUR LE MELANGE DE CE PRODUIT.

CONTACT AVEC LA PEAU..... PEUT CAUSER DES IRRITATION.

EFFETS D'EXPOSITION AIGUE..... VERTIGES, NAUSEES. IRRITATION DES YEUX ET DE LA PEAU.

EFFETS D'EXPOSITION CHRONIQUE..... LES SOLVANTS PEUVENT CAUSER UNE DERMITE DE CONTACT.

LIMITE D'EXPOSITION DU PRODUIT..... VOIR SECTION II.

Section 04: PREMIER SOINS

PREMIERS SECOURS EN CAS D'URGENCE..... CONTACT AVEC LES YEUX: RINCER LES YEUX A GRANDE EAU PENDANT AU MOINS 15 MINUTES ET CONSULTER UN MEDECIN. CONTACT AVEC LA PEAU: LAVER LA PEAU ATTEINTE A L'EAU ET AU SAVON DOUX. INHALATION: SORTIE LA VICTIME AU GRAND AIR. INGESTION: NE PAS FAIRE VOMIR. OBTENIR IMMEDIATEMENT DES SOINS MEDICAUX.

Section 05: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

TEMPERATURE D'AUTO IMFLAMMATION..... 272-527.

PROCEDURES SPECIALES..... ON PEUT UTILISER L'EAU PROVENANT DES GICLEURS DE PULVERISATION POUR REFROIDIR LES CONTENANTS FERMES ET EMPECHER UN AUGMENTATION DE LA PRESSION LORS DE L'EXPOSITION A DES TEMPERATURES EXTREMES. PORTER UN APPAREIL RESPIRATOIRE AUTONOME ET DES VETEMENTS DE PROTECTION.

INFLAMMABILITE..... HAUTEMENT INFLAMMABLE.

SI OUI, SOUS QUELLES CONDITIONS?..... CHALEUR EXCESSIVE, ETINCELLES ET FLAMMES.

MOYENS D'EXTINCTION..... DIOXYDE DE CARBONE, POUDRE CHIMIQUE, MOUSSE.

POINT D'ECLAIR (C), EN COUPELLE FERMEE .. LA VALEUR CONNUE LA PLUS BASSE EST L'ACETONE @ -18C.

TAG

SEUIL MAXIMAL D'INFLAMMABILITE..... 15.0.
(% VOLUME)

PRODUIT: 0901-14-010 40-026 ELECTRICAL RED FINISH PAINT 340g**Section 05: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

SEUIL MINIMAL D'IMFLAMMABILITE.....	1.
(% VOLUME)	
DONNEES SUR LES RISQUE D'EXPLOSION.	
SENSIBILITE AUX DECHARGES STATIQUES.....	NON APPLICABLE.
SENSIBILITE AUX CHOCS.....	NON APPLICABLE.
PRODUITS DE COMBUSTION DANGEREUX.....	VAPEUR ET FUMEE D'HYDROCARBURES. MONOXYDE DE CARBONE LORSQUE LA COMBUSTION EST INCOMPLETE.
PROJECTION DE LA FLAMME- AEROSOL EST CLASSEE COMME:.....	>45cm BUT <100cm.
RETOUR DE FLAMME.....	OUI.

Section 06: MESURES DE DÉCHARGEMENT ACCIDENTEL

PROCEDURES DE NETTOYAGE	ELOIGNER TOUTE SOURCE D'IGNITION. UTILISER UN MATERIAU ABSORBANT INERTE ET DES OUTILS QUI NE PRODUISENT PAS D'ETINCELLES. EVITER D'INHALER LES VAPEURS. AERER L'ENDROIT. EMPECHER L'ACCES AUX COURS D'EAU.
FUITE/DEVERSEMENT	

Section 07: MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

CONDITIONS D'ENTREPOSAGE.....	GARDER A L'ECART DES SOURCES DE CHALEUR, ETINCELLES, OU FLAMMES.
CONTROLES D'INGENIERIE.....	VENTILATION - LOCALE (MECANIQUE LORS DE L'UTILISATION A L'INTERIEUR DE FACON CONTINUE.
PRECAUTIONS A PRENDRE POUR LA MANUTENTION ET L'ENTREPOSAGE	RANGER DANS UN ENDROIT FRAIS ET BIEN AERE, DONT LA TEMPERATURE D'EXCEDE PAS 50 DEG C.
MATIERES SYNERGIQUES.....	AUCUN CONNU.

Section 08: PROTECTION DE L'EXPOSITION CONTROLS/PERSONAL

GANTS/TYPE.....	PORTER DES GANTS RESISTANT AUX PRODUITS CHIMIQUES.
RESPIRATOIRE/TYPE.....	LORS DE L'UTILISATION A L'INTERIEUR DE FACON CONTINUE, ON RECOMMANDE D'UTILISER UN RESPIRATEUR DU TYPE A CARTOUCHE (NIOSH/MSHATC 23C OU EGALER.
YEUX/TYPE.....	VERRES DE SECURITE.
CHAUSSURES/TYPE.....	PAS NORMALEMENT REQUIS.
AUTRE/TYPE.....	NON REQUIS(E).

Section 09: PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

ETAT PHYSIQUE.....	AEROSOL.
APPARENCE.....	ROUGE.
ODEUR.....	CETONE.
SEUIL DE L'ODEUR.....	NON DISPONIBLE.
PRESSION DE VAPEUR(PSIG)(AER).....	55 - 65.
@ 20 C	
POINT D'EBULLITION.....	57 - 150.
TAUX D'EVAPORATION.....	PLUS DE 1.
ACETATE DE BUTYLE NORMALE	
DENSITE DE VAPEUR (AIR=1).....	PLUS DE 1.
(PAR POIDS)	
SOLUBILITE DANS L'EAU g/L (20°C).....	NON DISPONIBLE.
pH.....	NON APPLICABLE.
DENSITE (LIQUIDE).....	0.86-0.90.
COEFFICIENT DE REPARTITION EAU/HUILE.....	NON DISPONIBLE.
POINT DE CONGELATION:(°C).....	NON DISPONIBLE.
% DE LA VOLATILITE DE AEROSOL.....	86-87.
(PAR POIDS)	
DENSITE (AEROSOL).....	0.74-0.78.

Section 10: STABILITE ET REACTIVITE

PRODUITS DANGEREUX DE DECOMPOSITION.....	VAPEURS ET FUMEE D'HYDROCARBURES. MONOXYDE DE CARBONE LORSQUE LA COMBUSTION EST INCOMPLETE.
STABLE CHIMIQUEMENT:	
OUI.....	SOUS DES CONDITIONS NORMALES.
NON, QUELLES CONDITIONS?.....	NON APPLICABLE.
COMPATIBILITE AVEC D'AUTRES SUBSTANCES.	
NO, LESQUELLES?.....	OXYDANTS PUISSANTS.
REACTIVITE, SOUS QUELLES CONDITIONS?....	NON APPLICABLE.
RISQUE DE POLYMERISATION DANGEREUSE..	NE SE PRODUIRA PAS.

Section 11: RENSEIGNEMENTS SUR LA TOXICITE

EFFETS DE REPRODUCTION.....	LORS DE CERTAINES ETUDES CHEZ DES ANIMAUX, DES EXPOSITIONS ELEVEES AU XYLENE, SOUVENT A DES NIVEAUX TOXIQUES POUR LA MERE, ONT AFFECTE LE DEVELOPPEMENT DE L'EMBRYON ET DU FOETUS. LA SIGNIFICATION DE CETTE OBSERVATION N'EST PAS CONNUE CHEZ L'HOMME.
IRRITATION DU PRODUIT.....	IRRITANT DES YEUX ET DE LA PEAU.
CAPACITE DE SENSIBILISATION DU PRODUIT..	INCONNU(E).

PRODUIT: 0901-14-010 40-026 ELECTRICAL RED FINISH PAINT 340g

Section 11: RENSEIGNEMENTS SUR LA TOXICITE

CARCINOGENICITY/MUTAGENICITY..... XYLÈNE - CE PRODUIT CONTIENT L'ÉTHYLBENZÈNE (L'ÉTHYLBENZÈNE EST EN XYLÈNE). L'ÉTHYLBENZÈNE A ÉTÉ MONTRÉ AU CANCER DE CAUSE CHEZ DES ANIMAUX DE LABORATOIRE. LES ESSAIS DE TOXICITÉ EFFECTUÉS POUR DES EFFETS CHRONIQUES ET LA MUTAGÉNICITÉ ONT ÉTÉ AMORCÉS DE PLASTIQUE DE NÉGATIVE FLEXIBLE. LA PERTINENCE DE CECI QUI TROUVE AVEC DES HUMAINS EST INCERTAINE. IARC A CLASSIFIÉ L'ÉTHYLBENZÈNE COMME CARCINOGENE HUMAIN POSSIBLE.

TERATOGENESE..... AUCUNE INFORMATION N'EST DISPONIBLE ET AUCUN EFFET TERATOGENE NUISIBLE N'EST PRESUMÉ.

Section 12: RENSEIGNEMENTS ECOLOGIQUE

ENVIRONNEMENTAL..... NON DISPONIBLE.

Section 13: DECHETS

METHODE D'ELIMINATION..... NE PAS PERFORER OU JETER LES CONTENANTS AU FEU, MEME VIDES. ELIMINER CONFORMEMENT A LA REGLEMENTATION LOCALE, PROVINCIALE ET FEDERALE.

Section 14: L'INFORMATION DE TRANSPORT

CLASSIFICATION DU T.M.D..... BIEN DE CONSOMMATION (AEROSOLS, UN1950, CLASS 2.1).
D.O.T. CLASSIFICATION..... BIEN DE CONSOMMATION, ORM-D.

Section 15: LEGISLATION

RÈGLEMENTS CANADIENS

CLASSIFICATION SIMDUT..... A,B5,D2A,D2B.
CNFC SECTION 3.3.5..... NIVEAU 2.
CEPA (Loi Canadienne De Protection D'Environnemental)..... TOUTES LES SUBSTANCES DANS CE PRODUIT SONT ÉNUMÉRÉES SUR LA LISTE CANADIENNE DE SUBSTANCES DE DOMESTIC (DSL) OU NE SONT PAS EXIGÉES POUR ÊTRE ÉNUMÉRÉES.

RÈGLEMENTS U.S.

NIVEAU DE HMIS - SANTE..... 2 HASARD MOYEN.
NIVEAU DE HMIS - INCENDIE..... 4 HASARD SEVERE.
NIVEAU DE HMIS - REACTIVITE..... 0 HASARD MINIMUM.
HMIS ÉVALUANT LA PROTECTION PERSONNELLE..... B.
NFPA CODE 30B..... NIVEAU 2.
L'INFORMATION DE SARA 313 :..... CE PRODUIT CONTIENT LES SUBSTANCES SUIVANTES SUJET AUX CONDITIONS DE REPORTAGE DE LA SECTION 313 DU TITRE III DES AMENDEMENTS DE SUPERFUND ET DE L'ACTE DE REAUTHORIZATION DE LA PARTIE 372 DE 1986 ET 40 CFR : CAS # :
NOMMÉ CHIMIQUE : *1330-20-7 XYLENE. *100-41-4 ETHYL
BENZENE
CALIFORNIA PROPOSITION 65:..... LE RAPPORT SUIVANT EST FAIT AFIN D'ÊTRE CONFORME À L'EAU POTABLE SÛRE DE LA CALIFORNIE ET À L'ACTE TOXIQUE D'APPLICATION DE 1986 : AVERTISSEMENT: CE PRODUIT CONTIENT DES SUBSTANCES CHIMIQUES DÉCLARÉES A RESPONSABILITÉ DE CANCER, MALFORMATIONS CONGÉNITALES OU AUTRES ANORMALIES DE LA REPRODUCTION PAR L'ÉTAT DE CALIFORNIE. CAS # : NOMMÉ CHIMIQUE : *100-41-4
ETHYL BENZENE IN XYLENE.
TSCA (Acte Toxique De Commande De Substances des)..... TOUT LE COMPOSANT DE CE PRODUIT SONT ÉNUMÉRÉS SUR LE INVENTAIRE DE TSCA.
VOC (w/w%)..... TOUTES LES IMPURETÉS ACTUELLES DANS CE PRODUIT SONT EXEMPTES DE LA LISTE.
47-48.

Section 16: AUTRE RENSEIGNEMENTS

NOTICE DE KG PACKAGING INC LES RENSEIGNEMENTS FIGURANT SUR LA PRÉSENTE FICHE SIGNALÉTIQUE SONT FOURNIS GRATUITEMENT PAR K-G PACKAGING INC. BIEN QUE NOUS LES CROYONS FIABLES, ILS S'ADRESSENT À DES PERSONNES QUALIFIÉES QUI S'EN SERVENT À LEURS PROPRES RISQUES. K-G PACKAGING INC. N'ASSUME AUCUNE RESPONSABILITÉ QUANT AUX ÉVÉNEMENTS QUI PEUVENT SE PRODUIRE OU AUX DOMMAGES QUI PEUVENT DÉCOULER DE LEUR UTILISATION. LES RENSEIGNEMENTS QUI APPARAÎSSENT SUR LA PRÉSENTE FICHE SIGNALÉTIQUE NE SE RAPPORTENT QU'AU PRODUIT DÉSIGNÉ SUR CELLE-CI ET NE S'APPLIQUENT PAS À N'UNE UTILISATION AVEC D'AUTRES SUBSTANCES OU DANS AUTRES PROCÉDES.

PREPARE PAR..... TECHNICAL SERVICES
PREPARATION DATE AVR10/07